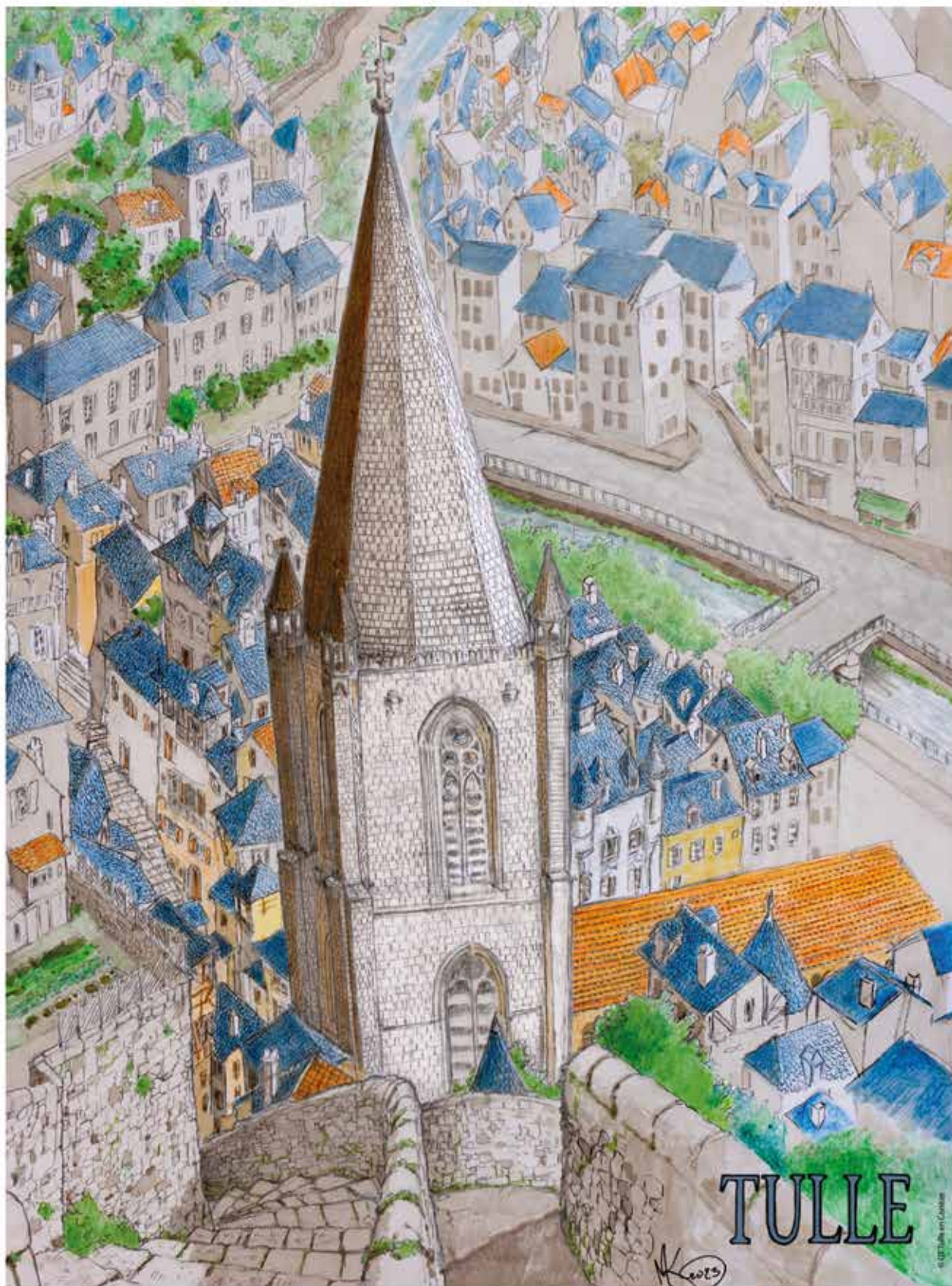


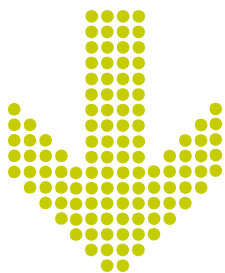


TULLE RENFORCE SA DÉFENSE INCENDIE

Les élus et les agents de la Ville de Tulle vous souhaitent une très bonne année 2025



© OT Tulle en Corrèze / Marc Kerjovan - Illustration en vente à l'Office de Tourisme de Tulle



éditorial



○ Lancement des travaux de la résidence Tour de Souilhac en présence des élus vendredi 6 décembre.

Du pain sur la planche et du cœur à l'ouvrage



BERNARD COMBES,
MAIRE DE TULLE,
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

Les incertitudes budgétaires au niveau de l'État, en raison de la situation politique instable, ne doivent pas nous conduire à l'immobilisme. Attendre en espérant des jours meilleurs n'a jamais été notre posture. Il convient d'avancer toujours pour continuer à donner à Tulle l'attractivité dont la ville a besoin et répondre autant que possible aux attentes des habitants.

L'année 2025 sera donc marquée par la mise en œuvre de projets d'ampleurs diverses, mais aussi importants les uns que les autres : l'installation d'une trentaine de caméras de vidéo-protection pour dissuader les auteurs de délits et de nuisances ; le lancement d'un grand programme de rénovation de l'avenue Victor-Hugo, qui va être précédé par une phase de concertation ; la démolition du Palace, la construction sur le site d'une résidence intergénérationnelle et d'un espace commercial au rez-de-chaussée ; la réhabilitation et la restructuration du Centre 19000 afin de conforter les organismes installés dans ce bâtiment et d'y accueillir de nouvelles activités dans les espaces vacants acquis par la Ville ; l'organisation d'un grand rendez-vous musical et festif dans les rues le dernier week-end de juin.

ET AUSSI • Ce n'est pas tout, bien sûr. D'autres opérations, déjà engagées ou encore à l'étude, vont également parfaire le visage de Tulle et le fonctionnement de la ville. Ainsi, les travaux de la nouvelle entrée de l'hôpital, avenue Poincaré, seront engagés au premier trimestre avec la démolition d'un bâtiment.

Et puis un rond-point sera aménagé sur la route de Brive, avec une phase de test, pour faciliter l'accès à la zone d'activités de Mulatet, ainsi que la sortie de cette zone.

Quant à la CPAM, elle va prendre possession, dans les prochains jours, de son immeuble tout neuf près de la gare et entreprendre son aménagement intérieur, le personnel devant s'y installer à la fin de l'année. Le bâtiment actuel, près de l'hôpital, sera alors démoli pour laisser la place à un parking en silo.

Il y a donc beaucoup de pain sur la planche ! Mais nous avons du cœur à l'ouvrage pour rendre la vie des Tullistes toujours plus agréable.

La première bonne nouvelle de l'année a été celle de la reprise des Accordéons Maugein. La Ville, qui y a pris toute sa part, l'accompagnera avec enthousiasme et confiance.

À chacune et à chacun, je souhaite une heureuse et fructueuse année !

ENFANCE ET JEUNESSE

NOUVELLE DIRECTRICE AU CHAMBON

Marion Gilmer a pris ses fonctions début décembre à la suite du départ de Jonathan Cordoba.

La Corrèzienne découvre progressivement le fonctionnement de l'accueil de loisirs mais aussi, plus généralement, celui du service jeunesse. Forte de son expérience dans plusieurs structures corréziennes (espace jeunes, accueil de loisirs, association, collectivité) et grâce à sa formation (diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport), elle souhaite poursuivre ce qui a déjà été mis en place à l'accueil de loisirs tout en proposant quelques pistes d'évolution dans la communication avec les familles, dans la valorisation du site d'accueil et de son environnement, ou bien encore dans la mise en place de petits séjours vacances. « Je suis très contente de revenir à Tulle. J'ai travaillé dans les écoles de la ville, dans le cadre des ateliers périscolaires lorsque j'étais animatrice à l'Office Central de la Coopération à l'Ecole (OCCE). J'intègre un service important dans le développement de la politique jeunesse et j'espère pouvoir contribuer à la mise en place de nouveaux projets ».




ESPACES

S'amuser en toute sécurité

L'aire de jeux de la place Martial-Brigouleix a bénéficié en octobre d'une réfection du sol, car elle était trop endommagée.



L'entreprise Sol Froment est intervenue pour reprendre le sol amortissant en caoutchouc et la décoration de cet espace réservé aux 2-12 ans, pour un montant de 11 493 €. Un investissement obligatoire pour la mairie qui veille à l'entretien des différents espaces de jeux pour les enfants en ville et dans les écoles. En effet, toutes les aires de jeux doivent répondre aux exigences de sécurité définies par les normes européennes, notamment en termes de chute. A Tulle, la conformité de ces sites est assurée par un contrôle effectué chaque année par une entreprise spécialisée. Les petits peuvent donc grimper, glisser et sauter en toute sécurité (sous la surveillance d'un adulte). Pour les ados, rendez-vous aux terrains multisports rue Edmond-Michelet et à Virevialle.

 Aires de jeux publiques : place Brigouleix, jardin de Souilhac, parc de la mairie, la Praderie, le Rodarel, l'Auzelou, La Croix de Bar, square Sylvain-Combes et Virevialle.

Ça s'est passé à Tulle



© Ascote

Exemple de signalisation piétonne place Maschat

CŒUR DE VILLE

Une nouvelle signalisation

Dans le cadre de sa stratégie urbaine, la Ville a défini un nouveau schéma de direction avec le bureau d'études Ascote, impliquant la dépose de tous les panneaux routiers existants.

L'entreprise Sud-Ouest Signalisation intervient dans un premier temps dans le centre ancien, puis elle poursuivra l'installation sur tout le reste de la ville jusqu'en 2026 (460 ensembles installés - 340 déposés). L'objectif est d'avoir une signalisation cohérente et simple. En centre-ville, 4 secteurs sont identifiés : Gare, Victor-Hugo, Tour et Quartier historique. Les nouveaux panneaux sont conformes à la réglementation. Les élus ont également souhaité que la nouvelle signalisation intègre des informations piétonnes (difficultés, distances, sites touristiques...) et locales. La Ville, l'Agglo et le Département auront à terme une signalétique homogène qui permettra de se repérer plus facilement.

URBANISME

UN COUP DE POUCE FINANCIER POUR EMBELLIR LES MAISONS DU TRECH

Afin de préserver et de valoriser le patrimoine bâti, la municipalité a décidé de mettre en place une subvention pour aider les propriétaires privés à rénover leurs biens dans le périmètre des places Maschat et Roosevelt.

Une aide pour encourager les travaux dans ce secteur historique qui a bénéficié d'un nouvel aménagement urbain. Ainsi, tous les éléments visibles depuis l'espace public sont compris dans le calcul de la subvention embellissement : murs, rambardes, menuiseries, portes de garages, balcons... Pour être éligibles, les travaux doivent avoir lieu dans un délai de deux ans à compter du 1^{er} janvier 2025. Le calcul de la subvention est effectué sur la base du montant hors taxes des travaux éligibles (sur devis) et plafonné à 1 000€ par opération. La prise en charge est de 20%.

Il est également possible de cumuler cette aide avec la subvention

façades qui, elle, est valable pour des constructions antérieures au 1^{er} janvier 1970, visibles depuis l'espace public et situées dans les secteurs du centre-ville, du campus universitaire, dans le quartier de Souilhac, quai de Rigny ou rue du Docteur Valette. Elle porte sur les revêtements des façades, les peintures des menuiseries/garde-corps. Les propriétaires doivent être en règle vis-à-vis du règlement local de publicité, du code de l'urbanisme, du plan local d'urbanisme, et de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine.

Une demande préalable doit être établie sur www.ville-tulle.fr ou auprès du service urbanisme (05 55 21 77 05 ou 21 77 06).



CORRÈZE HABITAT

Les travaux de réhabilitation de la Tour de Souilhac ont débuté en décembre. La rénovation concerne 62 logements avec une isolation par l'extérieur, le remplacement des menuiseries, des travaux dans les parties communes et surtout la réfection de toutes les cuisines et salles de bains. Sur le parvis, l'installation de la passerelle est en cours dans le cadre des travaux financés par la Ville.


EDUCATION NATIONALE

LE CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION DE TULLE

Le CIO accueille tous les publics et en priorité les jeunes scolarisés et leur famille.

Trois psychologues de l'Education nationale assurent des permanences dans leur local avenue Victor-Hugo ou dans les établissements scolaires de la ville (60% de leur temps de travail). Ils accompagnent les élèves et les étudiants dans l'élaboration de leur projet d'orientation et peuvent également conseiller des adultes en recherche de formation. Ludovic Chastang, le directeur, assure plus particulièrement le suivi et l'accompagnement des élèves décrocheurs dans le cadre de l'obligation de formation pour les 16-18 ans et du droit au retour à la formation initiale. « Je recherche tous les jeunes qui ont pu sortir du système éducatif sans qualification, précise-t-il. En Corrèze, nous avons peu de jeunes concernés, la plupart intègrent une formation professionnelle ».

Les conseillers en orientation reçoivent également les élèves allophones de moins de 16 ans afin d'évaluer leurs compétences scolaires et leur niveau de français (en fonction de leurs origines) afin de les aider dans leurs orientations. Le CIO organise aussi des formations à destination des enseignants dans le cadre de ses missions d'accompagnement à l'orientation (parcours avenir en 5^e, 4^e et 3^e). Il assure aussi une veille documentaire pour communiquer sur l'évolution de l'offre de formation. Depuis quelques années, les missions du CIO évoluent avec la mise en place de réunions d'information dans les établissements scolaires (pour les enseignants, les chefs d'établissements) sur la prise en compte du développement psychologique, cognitif et social des élèves dans leurs parcours de réussite.

 **18 avenue Victor-Hugo, ouvert lundi, mercredi et vendredi 9h à 12h et 13h à 17h. Renseignements au 05 87 01 21 19**

CANTINE

A la découverte des fruits tropicaux et des légumineuses

L'équipe de la cuisine centrale a proposé des animations dans les écoles pour faire découvrir aux enfants de nouvelles saveurs.

Une initiative originale pour répondre à une demande de la commission restauration scolaire de sensibilisation aux fruits et aux légumes secs. Par petits groupes, juste avant le repas de midi, les enfants ont pu découvrir certains fruits tropicaux (kaki, ananas, Pitaya, mangue, fruit de la passion...) et apprécier leurs saveurs dans une salade de fruits colorée. A l'école de l'Auzelou, les enfants ont découvert les super pouvoirs des légumineuses lors d'une animation avec Hari & Co : « les pois secs, les lentilles, les haricots sont source de protéines végétales, ils permettent de vous donner de l'énergie. Ils offrent une alternative à la viande et ils sont riches en fibres ». Les pâtes à la bolognaise de légumes qu'ils ont dégustées juste après ont fini de les convaincre.



UN BEAU CADEAU

Le Rotary Club de Tulle a remis un chèque de 600 € à la librairie Trarieux (avenue Victor-Hugo) pour l'acquisition de livres et jouets éducatifs à destination des enfants des familles accompagnées par le Centre Communal d'Action Sociale. Un geste solidaire à Noël pour encourager la lecture chez les plus jeunes.

Les petits nouveaux



O'TACOS BURGER

Tacos, burgers, bowls. **Kenan Gurses** et sa belle-sœur **Sukriye** ont ouvert un nouvel espace de restauration rapide à la gare. Sur place ou à emporter, les clients font leur choix sur les bornes de commandes.

9 av. Winston-Churchill

05 87 10 71 28

Ouvert mardi au samedi 11h à 14h et 18h à 22h, dimanche 18h à 22h



SPOTROC

Géologue amateur, **Isabelle Delon** développe son activité en ouvrant une boutique en plus de son site internet. Un espace où l'on retrouve ses créations artisanales (bijoux, accessoires, déco), des pierres brutes et où l'on découvre son atelier de découpe.

21 rue Jean-Jaurès

06 33 27 10 13

Ouvert lundi et mardi 15h à 18h, mercredi 9h à 13h et 14h à 18h, jeudi 9h à 18h et vendredi 9h à 13h et 17h à 19h30

www.spotroc.com



SEB DÉPANNAGE

Sébastien Guérin propose un service de réparation et de vente (neufs et occasions) d'appareils électroménager, de matériel informatique et de vidéosurveillance. L'électricien se déplace sur Tulle et ses environs sur rendez-vous.

31 av. Winston-Churchill

06 98 44 88 24

Ouvert lundi au vendredi 10h à 12h et 14h à 19h



ESPERANZA BODY ART

Tatouages permanents ou éphémères, **Maryline Lobry** laisse parler sa créativité pour répondre aux souhaits de ses clients. Oriane et Morgane complètent l'équipe du salon pour la pose de piercings et l'extension de cils.

22 av. Charles-de-Gaulle

06 36 97 31 37

Ouvert mardi au samedi 10h30 à 17h



UNE JOURNÉE MAGIQUE

Cette année encore, la caverne d'Ali Baba a animé le quartier du Trech avec sa traditionnelle fête de Noël. Balades à poney, ateliers décoratifs, jeux en bois, stands d'artisans et rencontre avec le Père Noël ont ravi les petits et les grands enfants.

LE BLOC-NOTES DES QUARTIERS

ALCOOLIQUES ANONYMES

Le groupe tient ses permanences à l'ancienne école Turgot. Les réunions sont accessibles sans rendez-vous, sans inscription, sans obligation et sont anonymes.

VENDREDI à 19h30, école Turgot, 2 rue de la Bride (salle de réunion rez-de-chaussée, entrée niveau parking)

☎ Informations 06 95 42 82 11

SOIRÉE JEUX

La Ludothèque Air de Jeux organise une soirée jeux pour découvrir les coups de cœur des bénévoles et quelques nouveautés. Gratuit et ouvert à tous (adhérents ou non) à partir de 7 ans.

SAMEDI 22 FÉVRIER à partir de 20h, salle de réception du CCS

CARTONS PLEINS

Ateliers créatifs création de masques pour les enfants : 14h pour les 8/12 ans et 16h30 pour 4/7 ans. Gratuit, **JEUDI 27 FÉVRIER** , espace jeunesse médiathèque Eric-Rohmer

☎ Sur inscription au 05 55 20 21 48

Vous organisez une animation, une fête ou un concours ?

N'hésitez pas à transmettre vos informations à TulleMag : communication@ville-tulle.fr



ENVIRONNEMENT

Plus de vert en ville

La mairie poursuit la végétalisation des espaces publics afin de favoriser la biodiversité et procurer bien-être et fraîcheur aux habitants.

Cet automne, les services techniques ont procédé notamment à la végétalisation de la place Carnot. Ils sont intervenus sur le sol pour remplacer ou supprimer les pavés. Les fosses autour des arbres ont été redimensionnées, végétalisées afin de favoriser l'infiltration des eaux pluviales et matérialisées par des bordures. Ils ont procédé à la plantation de frênes, d'arbustes, de vivaces et de plantes couvre-sol pour verdir cette place très minérale. Des semis de plantes ont aussi été réalisés entre les joints pour limiter la prolifération des mauvaises herbes.

Des plantations ont également été programmées au rond-point du Docteur Valette (arbres, arbustes, vivaces) pour parfaire le nouvel aménagement, quai Baluze (arbustes, vivaces) pour regarnir les espaces verts côté Corrèze et apporter de la couleur, à proximité du terrain multisport à Virevialle (arbres, arbustes, vivaces), dans le quartier de la gare et place Brigouleix.



GÉNÉREUX MÉCÈNE

Le groupe Crédit Agricole a remis un chèque de 75 000€ à la Ville pour l'ensemble des dispositifs numériques et tactiles intégrés dans les parcours permanents de la Cité de l'accordéon et des patrimoines. Ce mécénat et celui d'autres partenaires institutionnels ont permis de contribuer à l'aménagement du musée.

QUAI DE RIGNY

Nouveau fonctionnement pour le parking Souletie

Depuis le 1^{er} janvier, le parking Souletie est revenu en accès libre suite au retrait des barrières et de la borne de paiement.

Il est désormais possible d'utiliser ce parking de 70 places (dont 1 PMR) en s'acquittant d'un ticket de stationnement à l'horodateur ou via l'application Pay By Phone (1 heure : 2,20€). Tous les abonnés voirie peuvent désormais stationner librement. Les plages horaires de stationnement payant vont de 8h30 à 12h et de 14h à 18h. Les automobilistes bénéficient aussi de 30 minutes gratuites sur ce parking (gratuit le samedi).

AVENUE VICTOR-HUGO

Double sens cyclable

Les services techniques ont procédé à du marquage au sol avenue Victor-Hugo pour matérialiser le double sens cyclable sur la chaussée (côté gauche).

La réglementation du code de la route (décret du 30 juillet 2008) prévoit, en zone 30 km/h, que toutes les chaussées soient à double sens pour les cyclistes. La municipalité souhaite, dans un premier temps, tester le dispositif dans cette rue avant de déployer le double sens cyclable (DSC) sur l'ensemble de la zone 30. Cette action a aussi pour objectif de sensibiliser les automobilistes au partage de la chaussée et d'encourager les mobilités douces. Les statistiques nationales d'accidentologie montrent que le DSC protège les cyclistes puisque les véhicules motorisés les voient arriver et ralentissent.

RECENSEMENT 2025

NOUVELLE CAMPAGNE

La Ville réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins, et ainsi développer de nouveaux projets. Une partie des habitants sont recensés du 16 janvier au 22 février.

Cinq agents recenseurs ont été recrutés pour se rendre dans les foyers tirés au sort. Ils sont munis d'une carte officielle et tenus au secret professionnel. Les étudiants majeurs habitant Tulle pour leurs études peuvent aussi être concernés. Si vous êtes tirés au sort, une lettre est déposée dans votre boîte aux lettres.

L'agent recenseur vous remet ensuite un formulaire papier à remplir ou à faire en ligne. Sur internet, le recensement est plus simple et plus rapide, cela permet également d'imprimer moins de formulaires.

Nouveauté cette année, si vous êtes une femme majeure, vous pourriez aussi être concernée par l'enquête Familles. Un second formulaire à remplir (papier ou en ligne) vous sera alors remis par l'agent recenseur.

Cette enquête obligatoire est menée pour mieux comprendre les familles d'aujourd'hui et leur histoire : à quel âge devient-on grand-parent ? comment vivent les enfants de parents séparés ? combien de personnes n'ont jamais vécu en couple ?

Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous. Vos réponses sont strictement confidentielles. Elles seront transmises à l'Insee pour établir des statistiques anonymes. Ses résultats permettront de calculer la participation de l'Etat au budget de la commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.



VACANCES SPORTIVES

Le service jeunesse a proposé durant les vacances une animation sportive au gymnase Victor-Hugo. Une douzaine de jeunes ont alterné les matchs de basket, balle au prisonnier, futsal et handball sans esprit de compétition, juste pour le plaisir du jeu.

CENTRE HOSPITALIER

Une prise en charge médicale pour les victimes de violences

Depuis juin 2023, l'Unité Médico-Judiciaire de Proximité de la Corrèze (UMJP) et l'Unité d'Accueil Pédiatrique Enfants en Danger (UAPED) sont regroupés dans un seul et même lieu au rez-de-chaussée de l'hôpital.


Ce lieu accueille et prend en charge toutes les victimes de violences, quel que soit leur âge (adultes, mineurs). Il peut s'agir de victimes de violences conjugales, intrafamiliales, sexuelles, de harcèlement, de maltraitance... Les patients peuvent être adressés par leur médecin traitant, les urgences, une association, les services sociaux ou un juge. « La moitié des victimes que nous accueillons sont des adultes, majoritairement des femmes et l'autre moitié des enfants, explique le docteur Mouret, responsable du service depuis 2016. Nous avons une salle de soins où nous pouvons procéder à des examens médicaux et un bureau pour les consultations psychologiques. En tant que médecin légiste, j'évalue les répercussions physiques des violences (examen médico-légal) et ensuite, j'établis un certificat médical qui peut être remis aux autorités dans le cadre d'une procédure judiciaire par exemple (plainte, signalement...). Les victimes peuvent être ensuite orientées vers d'autres professionnels du service (psychologue, psychiatre, juriste...) ou de l'hôpital mais également en libéral ou vers des associations locales (la Maison de soie, SOS Violences conjugales, Inform'elles 19). En 2024, nous avons reçu 900 personnes ». Si besoin, les victimes



peuvent être hospitalisée à la Passerelle (unité médico-psychosociale) pour une courte durée. A l'UMJP, les professionnels sont formés à la prise en charge des victimes. Ils consultent sur rendez-vous (à Tulle et à Brive) et prennent le temps d'écouter chaque histoire sans jugement et avec bienveillance. « Nous pouvons faire appel de temps à temps au chien d'assistance dans certaines situations pour faciliter la libération de la parole », précise le médecin.

L'UAPED facilite la prise en charge pluridisciplinaire des enfants en un seul et même lieu (pédiatrique, psychologique, médico-légale...). Une salle spé-

cifique en pédiatrie permet également l'audition des enfants dans des conditions adaptées (jouets, peluches...). Une audition filmée et enregistrée qui permet d'éviter aux mineurs de devoir répéter les faits. En 2025, les professionnels de santé espèrent obtenir un financement du Ministère de la Justice pour développer leurs interventions en Haute-Corrèze et financer des postes supplémentaires au sein de leur unité départementale (médecin légiste et psychologue).

 **3 place Maschat, consultations sur rendez-vous au 05 55 29 87 02 ; secrétariat ouvert du lundi au jeudi 8h30 à 16h30 et vendredi 8h30 à 16h.**



AUBADE SAINTE CÉCILE

Comme chaque année, l'Harmonie de Tulle a célébré la patronne des musiciens. Les musiciens amateurs, adultes ou élèves du Conservatoire, sous la direction de Sophie Marsaleix, ont joué un répertoire varié et entraînant, que le public pourra apprécier les 15 et 16 février prochains.

EDMOND-PERRIER

A l'atelier théâtre, on s'amuse sérieusement

Depuis septembre, huit élèves se retrouvent avec plaisir le mercredi après-midi dans une salle de classe du lycée. L'occasion pour eux de travailler la mise en scène de leur nouveau spectacle sous la direction de Pascal Lafaire, leur professeur.



Depuis 2018, l'atelier théâtre propose aux élèves qui le souhaitent de pratiquer gratuitement une activité théâtrale au lycée.

« Les élèves viennent sur la base du volontariat, explique Pascal Lafaire, le professeur qui anime bénévolement ce temps artistique. Ils font un ou deux cours d'essai et ensuite, je leur demande d'être assidus. Nous travaillons à l'écriture d'une pièce collective où chacun aura un rôle à jouer, il est donc important qu'ils s'engagent dans cette pratique collective ».

Pas de textes classiques ni de forme imposée, Pascal Lafaire laisse les élèves choisir (ou inventer) une pièce. La seule règle : que tout le

monde s'exprime et s'amuse sur la scène. Cette année, les lycéens travaillent sur une comédie qui s'inspire du texte de Philippe Laperrouse : « une fée, deux fantômes ». Gustin (élève de première) a choisi d'interpréter un personnage comique : « je trouve ça plus sympa à jouer. Je suis plutôt timide et le théâtre me permet de m'exprimer différemment. Grâce à l'atelier, je me suis aussi fait un nouveau groupe d'amis avec qui je partage d'autres choses ».

Manon (élève de seconde) a elle aussi pris un rôle à contre-emploi pour s'amuser. Elle confie que le théâtre lui permet aujourd'hui d'être plus à l'aise à l'oral. Une expérience enrichissante pour les lycéens comme

pour Pascal Lafaire, comédien amateur au Cabaret de Naves : « je les vois grandir, s'épanouir au fur et à mesure de l'année. Certains me surprennent par leur présence sur scène ou par leurs mots lors de la phase d'écriture. Je fais cela depuis sept ans et je m'éclate autant qu'eux. Je partage ma passion du jeu, de la scène. Ce sont des éponges. Je programme des dates en fin d'année parce qu'il est important pour moi qu'ils se produisent devant un public, qu'ils développent leur sens de l'observation et de l'écoute, et surtout qu'ils y prennent du plaisir ».



Représentation publique samedi 24 mai à 20h30 à la salle des fêtes de Naves. Gratuit



TROIS CAFÉS GOURMANDS

Sébastien Gourseyrol et Jérémy Pauly ont fait swinguer la classe de CE2/CM1 de Marie Lagier sur leur dernier morceau : « Mademoiselle ». Refrain, rythmique, paroles, les deux guitaristes ont repris avec les enfants cette chanson pleine de tendresse. Une après-midi musicale que les élèves de l'Auzelou ne sont pas près d'oublier.



• Jean Tavé est décédé le 23 janvier 1925. Tulle célèbre le centenaire de sa mort.

CIMETIÈRES

REPRISE DE CONCESSIONS

Chaque année, la Ville procède à des reprises de concessions dans les cimetières de Cueille et du Puy Saint-Clair.

Ainsi, à compter du 3 février, des concessions temporaires non renouvelées dans le cimetière de Cueille seront reprises dans les sections A1 (n° 8, 11, 30, 41 et 42), C (n° 108) et F (n° 117). Des concessions pour des cases de columbarium temporaires au cimetière du Puy Saint-Clair (bloc A case n° 11) et au cimetière de Cueille (bloc A case n° 8 et bloc E case n° 2) seront également concernées. Les emblèmes funéraires non récupérés par les ayants droits avant le 3 février seront enlevés par la commune. Les restes seront recueillis et réinhumés dans l'ossuaire.

L'information a été faite un mois avant sur site et affichée en mairie. Un agent du service cimetière a par ailleurs effectué un travail de recherche afin de retrouver des ayants droits.

HISTOIRE DE LA VILLE

Jean Tavé, maire-bâtitseur

Né à Tulle, rue Riche, le 1^{er} août 1856, Jean Tavé grandit dans une famille de commerçants. Après avoir suivi une scolarité au sein du collège de Tulle, il entreprend des études de droit à Paris.

De retour dans sa ville natale pour exercer sa profession d'avocat en 1880, Jean Tavé ambitionne de s'engager pour la vie de sa cité. Inspiré par les idées de la III^e République, il est élu conseiller municipal en 1884 puis occupe la fonction de maire de 1892 à 1912. Radical-socialiste, il est élu député de la Corrèze de 1902 à 1914 et devient l'un des secrétaires du comité exécutif du Parti républicain radical et radical-socialiste. Lors de ses différents mandats, il assumera ses positions anticléricales notamment en interdisant la procession de la Lunade en 1896. Il apportera son expertise en matière budgétaire et fiscale mais aussi sociale en défendant le statut des ouvriers de la Manufacture d'Armes de Tulle.

Ses échecs aux élections sénatoriales de 1912 et législatives de 1914 marquent la fin de son engagement politique. En 1914, il est nommé conseiller à la cour d'appel de Nîmes, où il décède le 23 janvier 1925.

Dans la mémoire tulliste, Jean Tavé reste le maire bâtisseur qui a profondément transformé la ville. Pendant 20 ans, il s'est employé à bâtir une ville moderne, disposant du confort urbain et d'un cadre de vie agréable. On lui doit ainsi la construction de l'école d'Alverge, de l'école maternelle de Souilhac et de l'école supérieure de filles, du théâtre, de l'hôtel des postes, de la halle, des bains-douches, la création de cantines scolaires, l'éclairage électrique public ou l'amélioration du réseau d'eau potable.

Son engagement au service de ses administrés lui vaut d'être nommé chevalier de la Légion d'Honneur et de rester à la postérité, 100 ans après sa mort, comme un maire qui aura marqué la ville de son empreinte.



Conférence d'hommage mardi 28 janvier, 14h30, salle Latreille bas. Entrée gratuite.



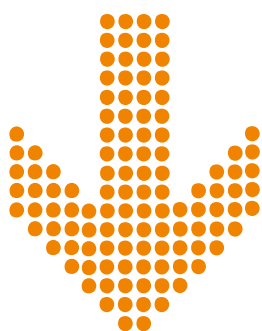
UNE PIÈCE DE COLLECTION

La Ville vient d'acquérir avec l'aide financière des Amis du Patrimoine de l'Armement de Tulle un élément du portail d'entrée de la Manufacture impériale d'armes de 1868. Ce médaillon en bronze de 45 cm de diamètre et de 10,5 kg a été acquis lors d'une vente aux enchères sur le thème de Napoléon III. Les équipes du musée recherchent des éléments sur l'histoire du médaillon.



TULLE RENFORCE SA DÉFENSE INCENDIE

Dans le cadre de son Schéma Communal de la Défense Extérieure Contre l'Incendie, la mairie procède actuellement au renouvellement des poteaux incendie dans le quartier de Souilhac. Un programme de travaux a été établi et il concerne l'ensemble de la ville jusqu'en 2026.



TULLE RENFORCE SA DÉFENSE INCENDIE

- La SAUR effectue systématiquement un test de débit et de pression sur chaque nouveau poteau installé

Les poteaux et les bouches incendie font totalement partie du paysage urbain, nous avons d'ailleurs tendance à les oublier, mais ils ont pourtant une importance, notamment dans l'approvisionnement en eau en cas d'incendie.

L'article L.2225-2 du code général des collectivités territoriales précise que les communes sont compétentes pour la création, l'entretien, l'aménagement et la gestion des points d'eau nécessaires à l'alimentation des services d'incendie et de secours. L'entretien et la vérification des bouches et poteaux d'incendie relèvent de la responsabilité du responsable d'établissement pour les installations privées et du maire pour les installations publiques.

Le Schéma Communal de la Défense Extérieure Contre l'Incendie est un outil d'anticipation et de gestion communal. Il a pour objectif d'améliorer la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) en apportant des réponses techniques face à la res-

ponsabilité du maire.

La Ville de Tulle a donc décidé de dresser un inventaire précis pour établir son Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie en concertation avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours 19 (SDIS). En effet, malgré la présence de nombreuses bornes incendie* sur la commune, la couverture réelle n'est pas toujours à la hauteur des besoins et des exigences réglementaires.

La méconnaissance du risque réel conduit parfois à croire que la couverture incendie est satisfaisante sans avoir effectué de diagnostic. La mise en place d'un schéma directeur à Tulle permet aux élus de connaître précisément sur la ville les risques d'incendie bâtimentaires, l'état de l'existant, les carences constatées et les priorités d'équipements, et pour finir les évolutions prévisibles des risques (développement de l'urbanisation...), afin de planifier la réalisation d'installations complémentaires ou de renforcement de la défense incendie.

UN ÉTAT DES LIEUX PRÉCIS

Pour établir une cartographie des points d'eau incendie, la Ville a mandaté le bureau d'études Altereo qui a entrepris un travail de terrain et d'analyse entre 2021 et 2022. Dans un premier temps, les techniciens ont procédé au recensement de l'existant : « nous avons travaillé à partir des éléments transmis par le SDIS, notamment concernant les risques bâtimentaires, précise Laura Rappy, cheffe de projet chez Altereo. Nous avons fait des relevés dans toute la ville, ce qui nous a permis de comptabiliser les bornes incendie mais aussi de relever les points non conformes, c'est-à-dire endommagés, avec un débit insuffisant, mal positionnés, etc. L'état des lieux a mis en évidence que 68% de la population Tulliste est couverte par la défense incendie ». Un diagnostic positif pour les élus qui ont ensuite pris connaissance du programme d'action préconisé par le bureau d'études pour atteindre une couverture incendie d'environ 96% dès 2026.

« Nous nous sommes fixés à 84% la première année puis 96%, indique Jérémy Novais, adjoint au maire en charge des travaux. Nous ne pourrions pas atteindre les 100% car cela signifie des investissements financiers trop importants pour couvrir des zones où l'on ne retrouve qu'une ou deux maisons ou des bâtiments isolés. Nous avons conscience du danger que représente un incendie mais nous devons prioriser les secteurs avec une forte densité de population afin de sécuriser un maximum de personnes. La Ville de Tulle a une bonne couverture incendie et la mise en place du Schéma Communal (qui n'est pas obligatoire) nous permet d'augmenter le nombre de points d'eau incendie, notamment en zone périurbaine, et d'assurer un meilleur suivi de nos installations ».

Les différentes propositions d'aménagements ont été élaborées en concertation avec le SDIS, les services techniques de la Ville et soumises à la validation des élus. Trois

secteurs ont ainsi été identifiés et des priorités ont été fixées : le secteur 1 (zone de Mulatet jusqu'au quartier de Souilhac), le secteur 2 (centre-ville), le secteur 3 (hauts de Tulle). Une planification des interventions a donc été établie par secteur pour agir de manière efficace et pour maîtriser le coût des travaux qui s'étaleront jusqu'en 2026.

LA MISE EN CONFORMITÉ PROGRESSIVE DES POINTS D'EAU INCENDIE

L'entreprise SAUR a été retenue pour intervenir sur le réseau incendie de la ville. Les ouvriers procèdent depuis quelques semaines à la dépose et à l'installation de nouveaux poteaux à incendie dans le secteur 1. Au total, 28 poteaux seront installés dans cette première zone qui va de Mulatet jusqu'au quartier de Souilhac.

« Nous procédons à la mise en conformité du réseau, précise Anthony Boudout, conducteur de travaux à la SAUR. Nous installons deux types de poteaux incendie qui ont un volume de 60m³/heure (DN 100) ou de 30m³/heure (DN 80) suivant les préconisations établies par Altereo et validées par les élus ».

Dans ce premier secteur, huit poteaux seront supprimés par l'entreprise. Les installations incendie qui sont retirées dans le cadre de ce nouveau schéma le sont soit parce qu'elles ne permettent pas un débit suffisant pour les pompiers, soit parce que leurs emplacements ne sont plus adaptés. Les services de secours doivent pouvoir couvrir un rayon de 200 mètres (en centre-ville) et de 400 mètres (hors agglomération). Les nouveaux poteaux en fonte rouges et blancs seront équipés d'un système de clapet qui permettra d'éviter un geyser d'eau en cas de choc. Ils seront numérotés pour être répertoriés dans les fichiers du SDIS et de la commune (fiche technique pour chaque poteau). Le bureau d'études (pôle infrastructures et superstructures) de la Ville assure le suivi des travaux et rédige le pro-

LES CHIFFRES / CLÉS

227

POTEAUX ET 22 BOUCHES INCENDIE ONT ÉTÉ RÉPERTORIÉS

5

RÉSERVES D'EAU SONT FONCTIONNELLES

68%

DE LA VILLE ÉTAIT COUVERT EN 2024

92

POTEAUX INCENDIE VONT ÊTRE MIS EN CONFORMITÉ

59 400

EUROS : COÛT DE L'ÉTUDE MENÉE PAR ALTEREO

400 000

EUROS DE TRAVAUX SUR TROIS ANS

RENCONTRE AVEC UN POMPIER



PASCAL PACHERIE,
LIEUTENANT-COLONEL DU SDIS CORRÈZE

TULLE MAG: *Quel est l'intérêt d'un nouveau schéma de défense extérieure contre l'incendie ?*

Il permet d'améliorer la couverture incendie de la commune. Si nous avons des points d'eau accessibles, identifiés et conformes à nos besoins, nous pouvons intervenir de manière plus rapide et être plus efficaces. Dans notre système de gestion opérationnelle, tous les points d'eau sont référencés, cela nous permet d'ajuster les moyens à déployer en cas d'incendie (localisation GPS, fiche technique...). Il s'agit d'une carte de la commune sur laquelle sont localisés précisément les poteaux incendie (bouches ou citernes), leur état (fonctionnels ou non) ainsi que toutes les indications utiles aux pompiers (interphone...). Cet outil évolue régulièrement en fonction des remontées du terrain ou des informations transmises par les services techniques de la Ville ou le syndicat du Puy des Fourches (travaux...). Les échanges de données sont primordiaux pour adapter nos moyens.

TULLE MAG: *Dans quelle mesure avez-vous été associé à l'élaboration de ce schéma communal ?*

Nous avons participé à des réunions avec le prestataire en charge de l'étude et les services techniques afin de faire un point sur l'existant, puis de connaître les solutions pour mieux couvrir les zones blanches et enfin nous avons validé les solutions à retenir en priorité. La mise en conformité des points d'eau et les propositions d'aménagements tiennent compte des risques bâtimentaires que nous avons établis : risque courant faible, risque courant ordinaire et risque courant important. L'efficacité des opérations de lutte contre les incendies dépend de l'adéquation entre les besoins en eau et les ressources disponibles. En ville, nous utilisons le réseau d'eau potable avec les poteaux incendie et les bouches incendie. En zone périurbaine, il n'y a pas forcément les mêmes capacités. Nous avons pu faire certaines préconisations comme l'installation des poteaux incendie au plus près des carrefours dans certaines zones afin d'élargir notre périmètre d'action. L'eau est une ressource précieuse, cela ne sert à rien de surdimensionner le réseau, nous devons rationaliser l'existant.

TULLE MAG: *Pourquoi contrôler tous les ans les points d'eau incendie (PEI) ?*

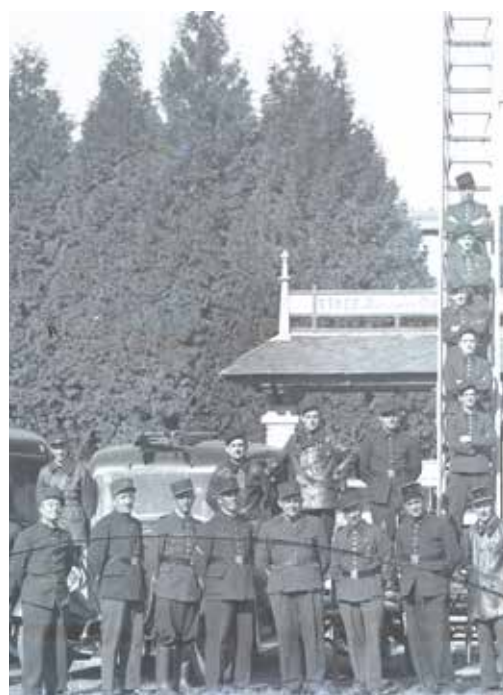
Il existe deux types de contrôle : le contrôle hydraulique et le contrôle dit opérationnel. Le premier est sous la responsabilité du maire, il est réalisé par les services techniques de la Ville (ou par un prestataire) tous les trois ans. Le second est sous notre responsabilité. Il a pour objectif de contrôler l'accessibilité et la fonctionnalité des PEI, d'informer la collectivité de toutes anomalies constatées et de mettre à jour le registre départemental. Ce sont les sapeurs-pompiers qui effectuent cette mission tous les ans.



- Tulle est une des premières communes de la Corrèze à entreprendre une mise en conformité de cette ampleur pour la SAUR

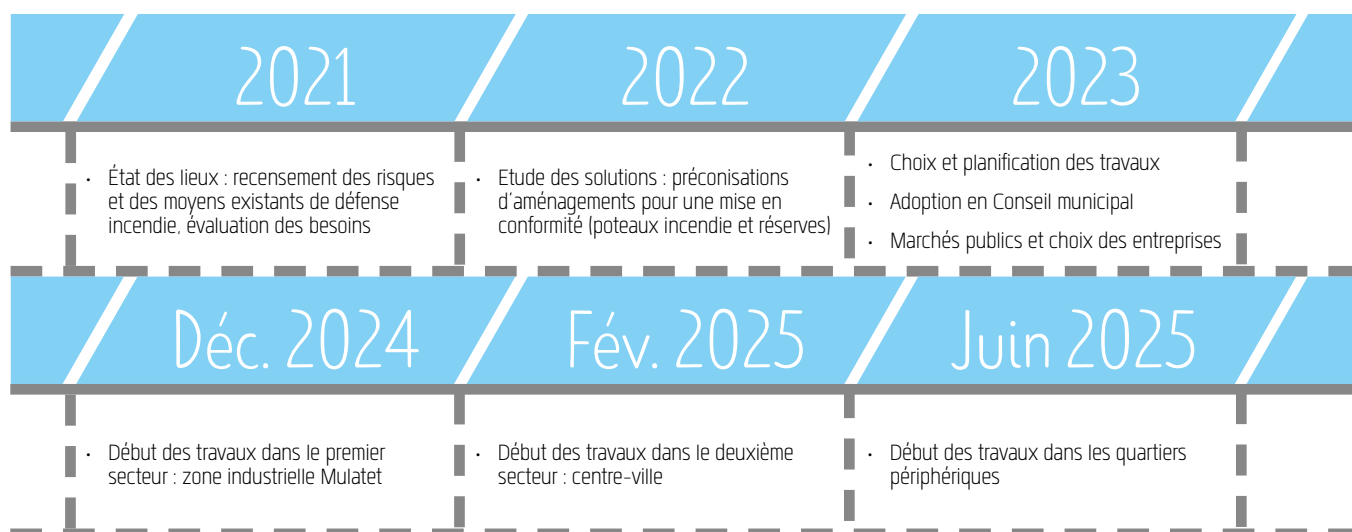


- L'installation d'une réserve d'eau nécessite obligatoirement la création d'une aire de retournement pour les pompiers



- Pompiers de Tulle devant le stade Alexandre-Cueille dans les années 40 ou 50 (Fonds Poujade - AM Tulle)

CALENDRIER OPÉRATIONNEL DE LA DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE



ès-verbal de réception par secteur. « En cas de création ou de déplacement d'un point eau incendie (poteaux, réserves, bouches), nous avons travaillé en partenariat avec le Syndicat du Puy des Fourches qui gère la distribution en eau potable sur Tulle afin de nous adapter au

réseau existant et éviter les coupures d'eau dans les secteurs concernés », explique la SAUR.

Le programme des travaux prévoit également la mise en conformité de 10 bouches à incendie et la création de 5 réserves incendie de 60 m³ et 3 de 120m³ dans des zones non cou-

vertes (par exemple à Citéa ou dans la zone Tulle-Est). Des travaux réalisés en dernier car ils nécessiteront une intervention plus importante de l'entreprise avec le terrassement de la zone, l'installation des branchements et la pose de clôture pour sécuriser la citerne.

**Le poteau comme la bouche d'incendie sont des dispositifs destinés à permettre aux services de secours de disposer d'une réserve suffisante d'eau pour lutter contre un feu (un certain débit pendant au moins deux heures). Si leur utilisation est très proche, leur principale différence se situe au niveau de leur apparence : alors que le premier est visible de tous, la seconde est enterrée dans le sol. Le poteau incendie est raccordé au réseau d'adduction d'eau sous pression, qu'il soit privé ou public. Il est de couleur rouge et situé entre 1 et 5 mètres de la chaussée. La bouche d'incendie est également raccordée au réseau d'eau sous pression (public comme privé). Son installation est matérialisée par une plaque en fonte.*

Les services de secours doivent pouvoir accéder aux différents points d'eau 24h/24. Le stationnement gênant, la détérioration des poteaux incendie, les travaux... peuvent les ralentir en cas d'intervention, il est donc primordial de respecter ces emplacements.

LES INFOS EN PLUS

UN PEU D'HISTOIRE

Un arrêté du 22 septembre 1824 autorise le maire de Tulle à créer une compagnie de pompiers composée de deux capitaines, deux lieutenants, cinq sous-officiers, quatre caporaux et dix pompiers.

Il est également précisé qu'un règlement et qu'un arrêté de police devront être rédigés. En effet, le Préfet du département de la Corrèze considère que : « les maisons de Tulle sont en général construites en bois et que les incendies qui s'y manifestent assez fréquemment exigent impérieusement la formation d'un corps de pompiers » (source AM de Tulle).



TRAIL NOCTURNE



Pour cette 3^e édition, les élèves du collège Victor-Hugo ont relevé le défi de cette course nocturne en ville. 162 participants étaient sur la ligne de départ pour s'affronter sur les parcours de 6 et 12 km.



BEFAURE NUIT DE LA BOURRÉE



Pour l'une des trois soirées aux Lendemains qui Chantent, le duo Maq X a fait danser le public avec son répertoire traditionnel revisité lors du grand bal.

© Cyril Boulay

QUAND LES *Tullistes*



VILLAGE TÉLÉTHON



Une fois de plus, les bénévoles se sont mobilisés pour proposer de nombreuses animations sur la place Gambetta. Ils ont réussi à récolter environ 6 000 € sur le week-end au profit de l'AFM-Téléthon.



REPRÉSENTATIONS DE FIN D'ANNÉE



Le Conservatoire de musique et de danse a organisé plusieurs concerts salle Latreille pour marquer la fin du 1^{er} trimestre d'apprentissage. Aucune fausse note pour les solos, duos et orchestres.

ils l'ont fait!



JOURNÉE MONDIALE DU BÉNÉVOLAT



10 corréziens ont été récompensés par le Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports pour leur engagement associatif. Cette cérémonie s'inscrit dans la semaine de promotion du bénévolat.



REPAS DE FÊTES



Les locataires de la Résidence de Nacre ont partagé un moment de convivialité avec les élus et le personnel du CCAS lors du traditionnel repas de Noël.

FONT VIBRER LEUR ville



LA RECETTE DU SUCCÈS



Depuis 20 ans, les pâtisseries corréziens créent chaque année une bûche pour Noël aux saveurs différentes. Cette année, ils ont présenté aux élus un dessert festif à la mousse de champagne et coulis de framboise.



TULLE FÊTE NOËL



La grande parade de Noël a clôturé en beauté onze jours de festivités. Danseuses, jongleurs, gymnastes, musiciens, voitures de collection et personnages féériques ont déambulé devant un public émerveillé.

Les rendez-vous

16 JANVIER AU 22 FÉVRIER

23 JANVIER AU 1^{ER} FÉVRIER

MARDI 28 JANVIER

JEUDI 6 FÉVRIER

DIMANCHE 9 FÉVRIER

MARDI 11 FÉVRIER

JEUDI 13 FÉVRIER

SAMEDI 15 FÉVRIER

SAMEDI 15 FÉVRIER

15 ET 16 FÉVRIER

JEUDI 20 FÉVRIER

DIMANCHE 2 MARS

JEUDI 6 MARS

7, 8, 9, 13, 14, 15 MARS

MARDI 11 MARS

9 AU 20 AVRIL

RECENSEMENT 2025

Les agents recenseurs se rendent dans les foyers tirés au sort pour cette enquête obligatoire

DU BLEU EN HIVER *

dubleuenhiver.fr

CONFÉRENCE

14h30, salle Latreille pour un hommage à Jean Tavé dans le cadre du centenaire de sa mort. **GRATUIT**

UNIPOP

18h30, Véo ciné, rencontre avec Mathilde Froustey, danseuse étoile, suivie à 20h15 du film La Danseuse de Stéphanie Di Giusto (2016)

CHANTS RUSSES ET UKRAINIENS

15h, salle Latreille concert organisé par Tulle Accueille avec la chorale Ivouchki. **10€**

MON SANG POUR LES AUTRES

14h à 19h, salle Latreille en collaboration avec le Rotary club de Tulle

MON ÉQUILIBRE EN MOUVEMENT

14h30, salle Latreille avec un professionnel de la prévention et une danseuse pour les + de 60 ans, sur inscription au 07 55 65 47 60. **GRATUIT**

LE MAIRE À VOTRE ÉCOUTE

11h à 12h30, école de l'Auzelou. **SANS RDV**

BASKET FAUTEUIL *

16h30, Centre culturel et sportif. **ENTRÉE GRATUITE**

CONCERT D'HIVER *

A 20h30, le 15 février et à 16h le 16 février, salle Latreille Haut avec l'Harmonie de Tulle. **6€ (GRATUIT MOINS 12 ANS)**

EMPIRE

20h, Théâtre de Tulle spectacle de danse avec la Zampa. **14€ OU 23€**

www.sn-lempreinte.fr

RUGBY

15h15, stade Alexandre-Cueille le Sporting Club Tulle Corrèze reçoit Havre AC

BILAN DE FORME

14h, salle Latreille avec un enseignant d'activité physique adaptée pour les + de 60 ans, sur inscription au 07 55 65 47 60. **GRATUIT**

CABARET DU TRECH *

Six représentations sont prévues à la salle de l'Auzelou pour « Monnet ? Monnaie ! »

communelibredutrech.fr

CONSEIL MUNICIPAL

18h, Hôtel de ville. **OUVERT À TOUS**

HOORA

10 jours de rendez-vous hip-hop

www.djqc.org

* DU BLEU EN HIVER

23 JANVIER AU 1^{ER} FÉVRIER



Le festival de jazz fête ses 20 ans, un anniversaire XXL avec Erik Truffaz, Yilian Canzares, Camille Bertault, Awa, l'Orchestre incandescent, le Maxiphone... et aussi des expos, des projections à Tulle et à Brive. Venez aussi guincher et boire un verre au Magic Mirror (place Gambetta).

Programme complet sur dubleuenhiver.fr

* BASKET FAUTEUIL

SAMEDI 15 FÉVRIER



L'USTC organise un match de basket fauteuil en lever de rideau de l'équipe de pré-nationale de l'US Tulle. Il opposera les équipes de Limoges ABC et de Clermont-Ferrand. L'occasion pour le public de découvrir ce sport spectaculaire.

16h30, au Centre culturel et sportif, entrée gratuite

* CONCERT D'HIVER

15 ET 16 FÉVRIER

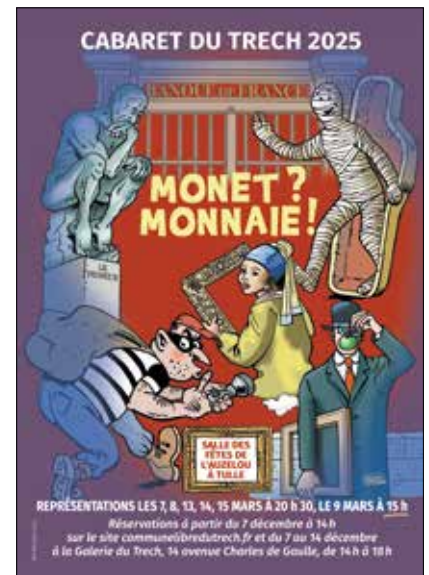


Cette saison, l'Harmonie de Tulle a préparé dix nouveaux morceaux basés sur des transcriptions de musiques de film, de dessin animé, et de la musique du monde. Venez découvrir le talent des 70 musiciens sous la direction de Sophie Marsaleix.

A 20h30, le 15 février et à 16h le 16 février, salle Latreille Haut. 6€ (gratuit pour les - 12 ans)

* CABARET DU TRECH

7, 8, 9, 13, 14, 15 MARS



Pour cette 42^e édition, les Escunlous invitent les spectateurs dans un musée, une ancienne Banque de France, à la recherche d'indices trompeurs. Les 21 comédiens et les 6 musiciens vont enchaîner trois tableaux divertissants qui devraient une fois de plus ravir le public.

20h30, salle de l'Auzelou, av. lieutenant-colonel Faro

MAJORITÉ MUNICIPALE

SOLIDARITÉS ET FESTIVITÉS

Nous venons de passer de belles fêtes familiales ou amicales pour certains, parfois plus isolés pour d'autres. Pour ces fêtes, la ville a illuminé la Corrèze, organisé spectacles, animations, parade de Noël et feu d'artifice dont petits et grands ont pu profiter. Pour les jeunes enfants, spectacle et gouter avaient été préparés par les associations de solidarité de la ville et le Centre communal d'action sociale.

SÉNIORS : BIEN VIVRE, BIEN VIEILLIR

Notre population de personnes âgées augmente, aujourd'hui 32 % de la population tulliste a plus de 60 ans et nous en avons le souci. Il s'agit d'un défi en termes d'accueil, d'accompagnement, de prévention et de bien vivre. D'ores et déjà de nombreuses actions sont menées. En synergie avec Corrèze autonomie et le Conseil départemental, et avec l'assistance du Dispositif d'appui et de coordination (DAC), nous pouvons orienter les seniors qui relèvent de difficultés multiples.

Pour faire de la prévention le maître mot de nos orientations, le CCAS coordonne le Contrat local de santé de Tulle et son agglomération. Les coopérations sont nombreuses, qu'elles soient institutionnelles ou associatives, elles passent par des complémentarités entre professionnels et bénévoles, recherche de médecins et actions de prévention, aide aux aidants, évolution de la Mutuelle intercommunale, Salon des seniors et de leurs familles, les champs sont innombrables.

ENTREtenir LE LIEN SOCIAL

La Résidence de Nacre, résidence autonomie établie en plein cœur de ville, offre un accueil adapté aux personnes vieillissantes souhaitant continuer à vivre en indépendance tout en bénéficiant de services et de sécurité. Ces dernières années, avec l'aide de la CARSAT Centre Ouest, le CCAS a réalisé des travaux dans les parties communes pour assurer un cadre de vie agréable et une sécurité nécessaire aux résidents. La résidence est ouverte à l'ensemble des personnes de la ville et de son agglomération, elle offre un espace de lien social où diverses activités sont proposées, jeux de mémoire, activités physiques, sorties culturelles, socio-esthétique, etc. Le maintien de l'autonomie de la personne et la lutte contre l'isolement guident le choix de nos actions.

Enfin, la fin de l'année a été marquée par la distribution du colis de Noël et de l'aide chauffage - sous conditions de ressources - afin d'apporter réconfort et soutien à toutes celles et tous ceux qui dans cette période de fête ont besoin d'accompagnement et de secours.

Pour le CCAS, l'année 2025 débutera par le traditionnel repas des aînés offert par la Ville de Tulle à tous les tullistes de plus de 68 ans. Ce sera l'occasion de se retrouver pour partager un moment convivial.



SYLVIE CHRISTOPHE

Adjointe au maire en charge des Affaires sociales, des Solidarités, de l'Economie sociale et solidaire

OPPOSITION MUNICIPALE

JE SUIS CHARLIE

En janvier 2015, nous étions des milliers à marcher sur les quais de la Corrèze pour témoigner notre soutien à la rédaction assassinée de Charlie Hebdo. Il n'y avait plus ni droite, ni gauche, ni croyants, ni athées, seulement des Français foudroyés qui se tenaient corps à corps, affichant leur volonté de préserver la liberté d'expression. Depuis ces années hantées, l'islamisme n'a cessé de progresser dans notre pays par la violence de ses exactions, semant la mort, la désolation, en usant de la décapitation ou de la tuerie de masse. Une décennie plus tard, la gauche mélanchoniste en Corrèze comme ailleurs en France n'est plus Charlie. Elle a cédé au clientélisme du communautarisme et les élus du Nouveau Front Populaire ont renié leurs valeurs laïques pour acquérir des mandats. Les dernières élections législatives ont illustré ce choix scélérat.

VOX POPULI

Il est notable que désormais la vie démocratique se déploie plus certainement sur les réseaux sociaux que dans les réunions de quartier délaissées par la majorité. Le Maire de Tulle, grand consommateur de cette expression directe, s'y répand. Il est souvent pris à parti par des intervenants virulents. Ces derniers ne cessent de déplorer la dégradation du cadre de vie tulliste. En décembre, dans une de ses multiples publications, le premier élu de notre cité s'est laissé contaminer par cette violence verbale en se proposant de malmenager des commerçants mécontents du site choisi pour le marché de Noël. Nous invitons chacun à rester dans la mesure et la dignité avant la fin de ce cycle politique en 2026.

FRÈRES HUMAINS

En ce premier mois du calendrier, nous avons une pensée particulière pour les agents du SIAD, les infirmières libérales, hospitalières, les soignants qui participent à maintenir les personnes âgées à leur domicile. Qu'ils soient tous loués et remerciés pour leurs engagements renouvelés.

Les membres de l'Opposition tulliste vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année 2025, que vous puissiez œuvrer dans la joie et la plénitude de vos moyens.



RAPHAËL CHAUMEIL

Conseiller municipal d'opposition

Aide aux devoirs

Lycéens et apprentis, vous rencontrez des difficultés dans une matière (maths, physique-chimie, français, philosophie, anglais) ? Vous souhaitez bénéficier d'un soutien scolaire personnalisé ? La Région Nouvelle Aquitaine propose un service gratuit d'aide aux devoirs par téléphone au 05 57 57 50 00 du lundi au jeudi de 18h à 21h (hors vacances scolaires).

www.nouvelle-aquitaine.fr



La mairie au quotidien

HORAIRE D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR : www.ville-tulle.fr

ou 05 55 21 73 00

ville de tulle - officiel ville2tulle

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME D'ACCUEIL

- Les lundi, mardi, jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le mercredi : de 8h30 à 19h sans interruption
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

A vendre

Biens communaux mis en vente :

Par agence : Maison de gardien 9009 avenue Lieutenant-Colonel Faro et ancienne école de la Fageardie Boulevard de la Roche Bailly.

Terrains à bâtir : 1 terrain lotissement des Fontaines, 1 terrain lotissement Jean Moulin, 1 terrain boulevard Jean Audiau, 5 terrains lotissement Poumaille.

Renseignements : 05 55 21 77 05 ou urbanisme@ville-tulle.fr

TULLE pratique



Un rendez-vous avec les élus ?

Vous souhaitez rencontrer un élu pour évoquer votre situation personnelle ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du secrétariat des élus :

secretariat.maire.elus@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 73 93

Compostage partagé

C'est un lieu collectif, géré par plusieurs bénévoles afin de valoriser les biodéchets. A Tulle, quatre sites ont été mis en service par Tulle agglo.

Le service Collecte et Valorisation des Déchets recherche des bénévoles pour les futurs sites de compostage partagé.

karine.henrion@tulleagglo.fr
ou 06 37 24 14 25

Distribution du TulleMag

Vous habitez Tulle, votre boîte aux lettres est accessible mais vous ne recevez pas le *TulleMag* ? N'hésitez pas à contacter la mairie ou à le signaler à votre facteur.

TULLE mag

n° 182 - Janvier/Février 2025

Directeurs de la publication

Bernard Combes, maire et Jacques Spindler, adjoint au maire

Rédaction : Sophie Carlat

Photographies : Frank Barrat-Arnal

Mise en page : Mathieu Morel

Impression : Maugein imprimeurs sur papier issu de forêts gérées durablement

Disponible en version audio 100% sans publicité

ISSN : 2139-2226 • Tirage : 10 500 exemplaires

Dépôt légal : Janvier/Février 2025

DES LENDEMAINS
QU'ILS CHANTENT
SOCIÉTÉ DE NEOSGANG ACTUELLES
PRÉSENTE

DU 09
AU 20
AVRIL
2025

HOORA!

10 JOURS DE RENDEZ-VOUS

HIP-HOP

SPECTACLES
ATELIERS
PROJECTIONS
BLINDTEST
CONFÉRENCES
RENCONTRES

WWW.DLQC.ORG

SNIPER ✓ **JOK'AIR** ✓ **JUNGELI** ✓ **SPIDER ZED**
MERVEILLE ✓ **BENJAMIN EPPS** ✓ **LOUISADONNA X SOPYCAL**
SUPREME LEGACY ✓ **PUMPKIN** ✓ **PIERRE HUGUES JOSÉ**
LES FRERES CASQUETTE ✓ **COMPAGNIE PYRAMID**
ANTES & MADZES ✓ **PAPITO COLLECTIVE** ✓ **SAMPLING IS BEAUTIFUL**
FISH LE ROUGE ✓ **ZED CHRIST** ✓ **LAURÉATS KICK-OFF ...**